



AFFICHÉ LE

27 AVR. 2023

ARRETE DU MAIRE

N° 23T41
Portant réglementation de la
circulation
Route de Buhulien
Le 19 mai 2023

Le Maire de la Commune
de PLOUBEZRE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Voirie Routière ;
VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 25 ;
VU l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire) ;

Considérant la demande de Monsieur Benoit LE GUEN, domiciliée à l'adresse suivante : 5 route de buhulien, 22300 PLOUBEZRE, pour permettre l'abattage d'arbres le long de sa propriété ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant le chantier ;

- ARRETE -

ARTICLE 1 – Le 19 mai, de 8h à 18h, la circulation et le stationnement route de Buhulien, à hauteur du numéro 5, sont soumis aux prescriptions suivantes :

- Le stationnement et la circulation de toutes catégories de véhicules sera interdit de 8 heures à 18 heures à hauteur de la zone de chantier ;
- Une déviation sera mise en place par les VC 14 et 15 ; Voir plan annexé.
- Une pré signalisation sera mise en place afin de matérialiser les prescriptions ci-dessus.

ARTICLE 2 - la signalisation réglementaire matérialisant l'article 1 sera mise en place les services techniques municipaux et maintenues en l'état par le permissionnaire ou l'entreprise agissant en son nom durant le chantier de jour comme de nuit ;

Par ailleurs, l'ensemble de la voirie sera remis en bon état à l'issue du déménagement par le demandeur.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes - 3 Contour de la motte - CS 44416 - 35044 Rennes cedex dans un délais de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 – Une Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant des sapeurs pompiers de Lannion ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- Monsieur LE GUEN ;
- STM de Ploubezre.

Fait à Ploubezre Le 27 avril 2023

Le Maire,

Brigitte GOURHANT

